Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires sociales de la Santé et des Droits des femmes

Cher.e.s ami.e.s, d'abord je vous présente mes regrets pour mon retard totalement indépendant de ma volonté. Il y a des embouteillages absolument calamiteux et j'ai donc mis plus de temps que ce qui était prévu pour venir. Madame la Présidente, chère Danielle, Madame la Secrétaire générale, chère Geneviève, Mesdames les parlementaires et Madame la Présidente de la délégation aux droits des femmes, chère Catherine. Je vois aussi Maud. Je crains d'oublier des personnalités parmi celles qui sont présentes. Je vous salue toutes et tous et je peux vous dire le plaisir qui est le mien d'être parmi vous aujourd'hui dans une assemblée qui, aujourd'hui, est bien identifiée et bien reconnue et qui est devenue l'un des rendez-vous incontournables de La Rochelle, en cette fin du mois d'août. Qui est un moment où vous vous retrouvez, nous nous retrouvons, nous pouvons échanger, nous pouvons dialoguer, nous pouvons nous interpeller aussi. Et c'est un moment important, je crois, pas seulement parce que nous avons toutes et tous besoin de rituels et que les rencontres régulières font partie de ces moments où l'on peut aussi mesurer le chemin parcouru, voir ce qu'il reste à faire, comment nous travaillons ensemble. Mais c'est un moment important aussi parce que les combats que vous portez, les combats que je porte, je crois, et je suis profondément convaincue que nous devons les mener et les porter collectivement. Et les droits des femmes, les combats pour l'égalité sont des combats qui doivent être mis en évidence, mis en avant et qui ne sont pas simplement les combats de certaines, ce sont les combats de toute la société, ce sont les combats du peuple.

J'étais venue il y a un an, à peine nommée ministre des Droits des femmes, vous dire ma détermination à agir pour l'égalité, l'égalité entre les femmes et les hommes et ma détermination à poursuivre les chantiers engagés depuis 2012. Ma détermination aussi à en ouvrir de nouveaux et je sais que Pascale Boistard participait d'ailleurs à vos travaux aujourd'hui. Cette détermination, j'ai eu l'occasion de vous le dire dès l'année dernière, de le redire à plusieurs reprises depuis, elle vient d'une conviction profonde, c'est que le combat pour l'égalité des femmes, c'est un combat éminemment politique au sens fort du terme.

(Applaudissements)

Quand je dis qu'il s'agit d'un combat politique, cela veut dire évidemment que nous devons affirmer la diversité des droits. Et je parle autant de conquête des droits que d'égalité. Il n'y a pas simplement un enjeu d'égalité. Oui, il y a un enjeu d'égalité pour les femmes, évidemment, mais l'enjeu est aussi celui de l'affirmation des droits des citoyennes que nous sommes. Et il y va aussi de la nécessaire revendication, de la reconnaissance de nos droits et de la conquête de nouveaux droits. C'est pour cela que moi, je le dis avec force. Dans une période, et je vais y revenir, qui est une période bousculée pour de multiples raisons, se revendiquer féministe, s'affirmer féministe, revendiquer les droits des femmes comme des droits politiques, ça n'est pas rétro, ça n'est pas nostalgique, ça n'est pas non plus du luxe alors même que nous

avons des droits sociaux à affirmer, à demander en période de crise, c'est évidemment nécessaire parce que c'est au cœur de la conception de la société que nous portons. Et c'est pour cela que je veux affirmer la nécessité de porter les droits des femmes comme des droits qui sont des droits qui font progresser la société tout entière, c'est ma conviction profonde. (*Applaudissements*)

Je dis souvent, au fond, les premiers qui devraient nous remercier de nos combats, ce sont les hommes. (*Applaudissements*)

Parce que nous défrichons des sentiers sur lesquels eux ne s'engagent pas toujours et les droits conquis par les femmes sont ensuite des droits assumés, portés par l'ensemble de la société et qui bénéficient à l'ensemble de la société. Parce que nous savons à la fois qu'une société qui ne reconnaît pas les femmes pour ce qu'elles sont est une société qui ne reconnaît pas la diversité, qui ne reconnaît pas les droits des minorités, qui ne reconnaît pas la lutte contre l'oppression. Et nous savons que droits des femmes et combat pour la démocratie, ça va ensemble. Nous savons que combat des femmes et lutte contre les inégalités, ça va ensemble et c'est pour cela que nous devons rester fermes.

Alors, j'entends et je recevrai bien sûr votre Adresse au Président de la République et au Premier Ministre. Je la recevrai avec intérêt et la transmettrai évidemment. Je sais que les attentes sont fortes et je sais qu'il y a parfois des doutes, des interrogations et qu'il y en aura toujours d'ailleurs tant le chemin à parcourir est important puisque les inégalités évidemment n'ont pas disparu. Et je vais revenir sur le contexte dans lequel nous sommes amenés à agir qui est marqué par la tentation de la régression, par l'affirmation à visage découvert, pour la première fois depuis très longtemps, de discours régressistes, obscurantistes, méprisants à l'égard des femmes. Mais dans le même temps, cher.e.s ami.e.s, dans le même temps, je veux vous dire que nous ici nous ne pouvons pas simplement en rester à un discours sur le doute, sur les attentes, sur le conservatisme de notre société parce que sinon, nous ne mettons pas en avant les progrès qui ont été réalisés et qui ont été accomplis. Les doutes et la tentation du conservatisme sont là et mieux que quiconque, je peux le mesurer lorsque, non pas ministre des Droits des femmes, mais ministre en charge de la Santé, je présente à l'Assemblée nationale, je présente au parlement un projet de loi sur la modernisation de notre système de santé qui comporte des mesures en direction des femmes et en particulier des mesures pour garantir, renforcer l'accès à l'IVG. Grâce à cette loi, les sages-femmes pourront pratiquer des interruptions volontaires de grossesse médicamenteuses, les centres de santé pourront pratiquer des IVG instrumentales et le délai de réflexion sera supprimé. C'est un ensemble de mesures qui constitue, Catherine le sait bien et vous le savez bien, des avancées très importantes. (Applaudissements)

Le texte a quitté l'Assemblée nationale fort de ces avancées. Il est arrivé au Sénat, il a passé l'étape de la commission des affaires sociales du Sénat. Et pour ce qui est des femmes et de l'IVG, il ne reste plus rien. Donc, nous aurons évidemment à revenir à l'Assemblée nationale pour faire en sorte de garantir que l'action pourra se poursuivre. Mais en même temps, je veux insister là-dessus, précisément parce que

nous sommes dans un contexte nationalement, internationalement, marqué par la tentation de la régression, marqué par des actes de régression dans certains pays, la tentation ici, la régression là-bas. Nous devons marteler haut et fort ce que nous avons fait parce que les actes sont là. J'appartiens à un gouvernement qui fait de la nomination des femmes à des postes de responsabilités un enjeu important. Et je vous donnerai un exemple. Je l'avais évoqué, l'année dernière, en vous disant ma surprise lorsque, ministre de la Santé à l'époque, je m'étais aperçue que moins de 10 % des femmes dirigeaient des centres hospitalo-universitaires, alors que l'on dit toujours « mais le social, ce sont des femmes ». Moins de 10 % des directeurs des centres hospitalo-universitaires, les lieux d'excellence de la santé, étaient des directrices en 2012. Elles sont désormais un peu plus d'un tiers. Nous ne sommes pas à 50 %, mais voilà le chemin qui a été parcouru. Et je peux vous dire qu'il faut de la volonté, de la ténacité.

Mais ma fierté et mon bonheur, d'une certaine façon, c'est de savoir que des femmes qui, jusque-là, n'osaient pas présenter leur candidature parce qu'elles disaient « à quoi bon puisque ce sont toujours des hommes qui sont nommés », m'ont fait savoir que maintenant, elles présentaient leur candidature. Parce que pour passer de moins de 10 % à plus de 33 %, vous imaginez bien qu'il a fallu nommer un certain nombre de femmes très régulièrement à tous les postes qui se sont libérés. Et donc, les femmes ont vu qu'en fait, c'était possible. (*Applaudissements*)

Ma fierté, c'est lorsque des femmes m'ont dit « je vais présenter ma candidature. Je ne sais pas si elle sera retenue, mais je sais au moins que maintenant, c'est possible et c'est envisageable ». Et nous devons aller de l'avant de cette manière-là.

Parmi les actes forts, il y a évidemment aussi l'application de la loi du 4 août. Nous savons que ce qui conditionne la réalité d'un droit, c'est son effectivité. Et nous savons aussi que les droits des femmes ont trop souvent souffert de déclarations de principes. Nous ne pouvons pas nous contenter de déclarations de principes, nous devons faire en sorte que les dispositions qui sont mises en avant entrent dans les faits. Un an après le vote de la loi, la quasi-totalité des textes d'application a été publiée. Eh bien, je suis heureuse de cette réalité. Ça n'est pas un enjeu de fierté administrative, c'est que concrètement, nous nous donnons les moyens de transformer la société et la réalité. Très concrètement, il y a désormais des femmes, des mères seules qui peuvent compter sur la garantie du versement des pensions alimentaires grâce à la mise en place d'un système de garantie des impayés de pension alimentaire qui sont pris en charge par les caisses d'allocations familiales qui ensuite se retournent contre les pères défaillants. Le système a été voté, il est mis en place, il fonctionne, il y a maintenant des centaines et des centaines de femmes qui ne percevaient pas de pension alimentaire et qui perçoivent une pension alimentaire. (Applaudissements)

La loi a prévu que les entreprises qui maintenaient des inégalités de salaires pourraient être sanctionnées. Concrètement, des sanctions ont été prononcées et des entreprises ont eu à payer des amendes et à être mises à l'index du fait du non-respect de l'égalité salariale. Là encore, c'est un enjeu majeur. Jusque-là, nous

parlions des inégalités, nous nous battions pour l'égalité des salaires, maintenant nous sanctionnons les entreprises qui ne le respectent pas. Et je le répète, les premières sanctions ont été prononcées.

Grâce à une meilleure coordination sur le terrain et à la mise en place de nouveaux moyens, notamment le déploiement du téléphone « grand danger » très prochainement, les femmes victimes de violences sont mieux protégées. Nous sommes évidemment très loin du compte, mais nous avons fait de la lutte contre les violences un enjeu majeur.

Grâce à la mobilisation des pouvoirs publics contre les stéréotypes et le sexisme, les chaînes de télévision notamment, de radio sont aujourd'hui strictement évaluées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel. Et je dois dire que je me réjouis que le CSA se soit saisi résolument et avec force de cette question qui, jusque-là, paraissait secondaire.

Les résultats sont là et donc, nous devons le dire haut et fort. Il n'y a pas de contradiction à reconnaitre le chemin parcouru et à dire « nous devons aller plus loin » et nous voulons aller plus loin. Au fond, le combat pour les femmes, je n'ai encore entendu aucun homme, aucun responsable politique, aucune femme politique dire qu'il ne le soutenait pas, mais dans la réalité des choses, dans la réalité des actes, je constate que les droits des femmes progressent lorsque la gauche arrive aux responsabilités. (*Applaudissements*)

Nous devons assumer nos résultats, constater qu'en France les inégalités salariales qui sont importantes reculent deux fois plus vite dans notre pays que dans le reste de l'Europe depuis 2012. Nous devons constater qu'alors que le taux d'emploi des femmes avait reculé entre 2009 et 2012, il a de nouveau augmenté depuis 2012, et ce, malgré la montée du chômage. Ce qui veut dire que l'exclusion ne se fait pas au détriment uniquement des femmes.

Cette transformation de la société, nous allons ensemble la poursuivre avec la même détermination et avec des actions tout aussi fortes. Nous devons agir sur tous les fronts sans relâche, sans répit et je veux vous indiquer les priorités qui sont les miennes pour les prochains mois, dont Pascale Boistard a pu évoquer certaines.

D'abord, je veux faire de la mise en œuvre du plan de lutte contre les violences sexuelles et le harcèlement sexiste dans les transports une priorité. Ce plan notamment contre le harcèlement dans les transports a été présenté au mois de juillet, il a été accueilli avec intérêt parce qu'il est concret, parce qu'il répond à des situations vécues quotidiennement par les femmes et parce que lorsque l'on dit que 100 % des femmes ont été confrontés à du harcèlement dans les transports, alors on voit que concrètement c'est un enjeu majeur dans notre société. Et lorsqu'une femme qui a accès aux médias, qui s'exprime régulièrement à la télé et à la radio trouve comme seule réaction et comme seul commentaire de dire que se faire siffler dans le métro, c'est plutôt sympa, je crois que c'est plutôt elle qu'il faut siffler. (*Applaudissements*)

Nous devons aller de l'avant. Et très prochainement, je l'ai validé il y a quelques semaines, se mettra en place une vaste campagne assez peps sur le harcèlement dans les transports qui doit nous permettre d'attirer l'attention sur cet enjeu majeur.

Second chantier, c'est celui de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes parce que nous devons porter de nouvelles actions. Je vous le disais, des progrès ont été réalisés, des sanctions sont prononcées contre les entreprises récalcitrantes, l'égalité entre les salaires avance plus vite dans notre pays que dans d'autres, mais nous devons porter de nouvelles actions. Je pense notamment à la classification des emplois pour que les emplois qui sont occupés par les femmes soient plus justement valorisés. Parce que l'on sait que la manière dont sont classés les emplois, ça a évidemment une incidence et en termes salariaux et en termes de reconnaissance. Je saisirai donc, dans les prochains jours, le Conseil supérieur des égalités professionnelles à ce sujet pour que nous puissions avancer ensemble.

Le troisième chantier, et Maud le connaît bien, c'est de faire aboutir rapidement l'examen de la proposition de loi visant à lutter contre le système prostitutionnel. Je considère que nous devons préparer sa mise en œuvre immédiatement. (Applaudissements)

Cher.e.s ami.e.s, je crois que l'année 2015 restera marquée d'une pierre blanche parce que cette année, nous aurons bousculé les préjugés, les tabous, les idées reçues de manière plus forte qu'en des décennies et des décennies précédemment. Grâce à votre ténacité, à la ténacité des parlementaires, grâce à l'engagement aussi de la société, nous aurons pu faire prendre conscience que la prostitution, ça n'est pas quelque chose de banal, ça n'est pas quelque chose d'accessoire, ça n'est pas quelque chose de glamour contrairement à ce qu'imaginent certains comme si tout se passait sur Internet avec de jolies photos et de belles perspectives. On aura pu faire progresser cette idée, cette idée qui est une réalité tout simplement que qui dit prostitution dit trafic, dit argent, dit violence, dit des femmes qui sont battues, qui sont torturées pour certaines, qui sont trafiquées, si j'ose dire, qui font l'objet de trafic, qui sont vendues comme si elles étaient des marchandises. C'est la raison pour laquelle sans attendre la promulgation de la loi, j'ai souhaité que les moyens alloués aux actions de prévention et de lutte contre la prostitution et la traite des êtres humains fassent l'objet d'une augmentation. Ce budget sera doublé en 2016, les financements passeront de 2,4 millions d'euros aujourd'hui affectés à cette cause à 5 millions d'euros. C'est concret, c'est lisible et c'est un engagement fort qui permet de marquer une priorité. (Applaudissements)

Le quatrième chantier que nous devons poursuivre cette année, c'est de toujours continuer à porter notre combat à l'international. Bien sûr, dans les instances internationales, nous nous exprimons régulièrement et la voix de la France est écoutée, attendue, entendue avec un intérêt particulier. Je pense spécifiquement à l'Assemblée Générale de l'ONU. Mais nous devons faire aussi de la grande conférence mondiale sur le climat, la conférence de Paris qui se tiendra au mois de décembre, un moment important. Il y aura des milliers de personnes à Paris, des dizaines de milliers de personnes, des chefs d'Etat, des représentants de la société

civile et nous devons nous saisir de cette occasion pour sensibiliser l'opinion sur les enjeux liés aux droits des femmes et en particulier sur la question du genre et du climat pour valoriser les actions des femmes qui sont des actrices de la lutte contre le changement climatique. Ce combat, nous le poursuivons également au niveau européen puisque l'Union européenne doit adopter une nouvelle stratégie pour les droits des femmes et je ferai ce que je peux pour que cette stratégie soit ambitieuse parce que l'on ne peut pas dire que l'Union européenne se soit saisie avec force de cette question jusqu'à maintenant. Et donc, j'ai bien l'intention de porter cette revendication auprès de nos partenaires européens.

Je connais enfin vos préoccupations sur l'impact de la réforme territoriale sur le réseau des droits des femmes. Nous y travaillons avec une méthode qui est celle de la concertation et avec un objectif, celui de mieux positionner le réseau dans les territoires. C'est un réseau extrêmement important, j'ai rencontré non pas la totalité, mais beaucoup des femmes qui agissent à ces postes de responsabilités et je crois qu'elles sont tout à fait essentielles et décisives pour relayer nos actions, pour identifier les enjeux. Et nous ne pouvons pas noyer cette thématique, ces actions des droits des femmes dans le reste de l'Administration. (*Applaudissements*)

Enfin, quelques mots seulement sur le sujet de votre rencontre de cette année, sur la laïcité. Vous avez eu des débats, il y a eu des échanges, j'imagine, nourris, importants, copieux. Nous vivons une période exigeante, difficile et nous ne pouvons pas transiger avec la laïcité parce que la laïcité, c'est l'une des faces de l'égalité. Et la laïcité, c'est un combat parmi d'autres pour les femmes, pas uniquement pour les femmes, mais aussi pour les femmes. Je veux vous dire que depuis que j'ai été nommée ministre de la Santé, dès le début, je me suis préoccupée de deux questions. Une femme qui vient à l'hôpital et qui veut se faire soigner alors que son mari ou son compagnon pose des conditions peut être soignée dans les conditions qui garantissent sa sécurité. Il n'est pas admissible qu'un homme, un compagnon, un père demande à assister à un examen médical lorsque ça n'est pas strictement utile ou interdise qu'un médecin homme examine la femme qu'il accompagne si le médecin homme est celui qui est apte, compétent pour répondre au problème. Et de l'autre côté, je me suis aussi préoccupée de la manière dont les femmes soignantes, engagées et croyantes, devaient respecter le service public hospitalier. Parce qu'il y a, pour moi, ces deux engagements.

Je suis attachée à une vision ferme, bienveillante et ouverte de la laïcité. La laïcité, ça n'est pas la répression, la laïcité, ça n'est pas la négation des religions. La laïcité, c'est l'expression d'une liberté. Et parce que nous devons tout faire pour garantir la liberté individuelle des femmes, l'autonomie des femmes, la capacité des femmes à choisir, à vivre comme elles l'entendent, à porter leurs projets - leur projet de vie, leur projet éventuellement religieux, leur projet familial, leur projet de citoyennes - nous devons évidemment être extrêmement attentifs à ne pas laisser empiéter sur les valeurs, sur les principes qui sont ceux de notre République. La laïcité ne se brade pas, la laïcité ne se découpe pas en petits morceaux. Nous devons

donc être extrêmement attentifs à cela si nous voulons aussi garantir encore une fois la liberté et l'égalité au sein de notre République.

Moi, je suis très attentive à ce que Danielle disait en ouvrant nos travaux à cette dernière session. Dire qu'au fond, la meilleure manière de faire respecter cela, c'est de permettre d'entendre les femmes elles-mêmes. Je trouve que c'est une très belle et une très forte idée à laquelle je suis très attachée de façon générale. La démocratie, c'est que chacune, chacun puisse s'exprimer, pas simplement les institutions, pas simplement les expert.e.s, pas simplement les relais, mais celles et ceux qui sont directement concerné.e.s. Ce qui suppose de créer des espaces de parole sécurisés, protégés, de garantir à celles qui prennent la parole qu'elles ne seront pas ensuite molestées pour s'être exprimées. Et je crois que c'est un combat que nous pouvons porter ensemble.

Cher.e.s ami.e.s, le travail est considérable, mais au fond, nous ne devons avoir qu'une orientation, qu'une boussole, c'est celle que je vous affirmais en ouvrant mon intervention. Les droits des femmes, ce sont des droits au cœur de notre société, au cœur de notre démocratie, ce sont des droits politiques par essence parce que lorsque la moitié de l'humanité voit ses droits mal reconnus, mal identifiés, voire bafoués, alors c'est l'humanité tout entière qui va mal. Et Simone de Beauvoir écrivait, « La facilité triomphe dès que l'on croit en elle ». Nous qui sommes des femmes engagées, nous savons que rien n'est facile, que rien ne s'obtient sans combat et donc, nous devons rester mobilisées pour combattre, pour agir, pour conquérir et c'est avec vous que j'ai bien l'intention de continuer à le faire. Merci à tous. (*Applaudissements*)